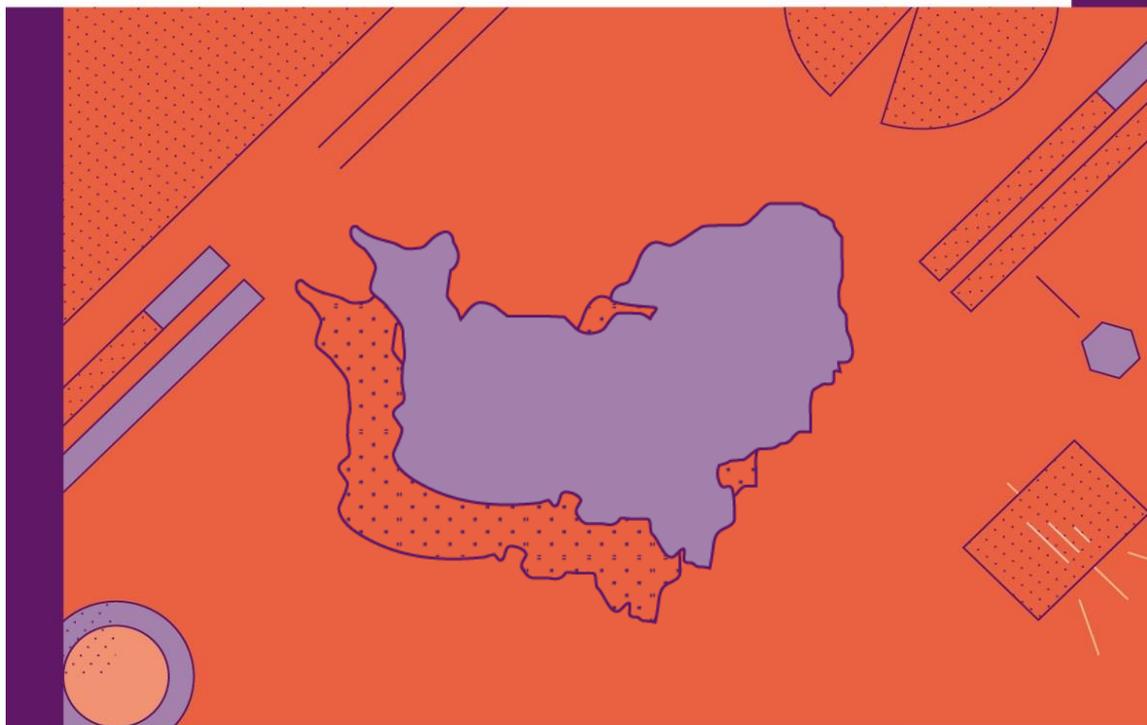


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2022

Région Normandie



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

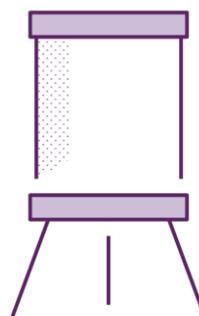
L'alternance - page 9

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 10

L'emploi accompagné - page 11

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 12

Les données locales - page 13



L'activité économique a progressé en 2022 malgré un ralentissement au second semestre

En 2022, l'économie française a poursuivi sa reprise avec une croissance de 2,6% malgré un ralentissement au second semestre dans un contexte de choc sur les coûts du gaz et de l'électricité pour les entreprises et une consommation en net retrait.

L'emploi salarié a également ralenti mais à fin 2022, il dépasse de 4,5 % son niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019, soit près de 1,2 million d'emplois supplémentaires au niveau national dont un tiers en contrat d'alternance.

Des freins persistants pour les personnes en situation de handicap

En 2021, d'après l'enquête vie quotidienne et santé, près de 440 000 personnes en âge de travailler déclarent une maladie chronique ou un problème de santé durable dans la région et plus de 180 000 considèrent avoir un handicap.

Outre l'état de santé, les personnes handicapées restent pénalisées sur le marché du travail pour accéder à un emploi du fait d'un âge plus élevé, d'un moindre niveau de formation et d'une mobilité géographique inférieure à la moyenne.

... mais une situation qui s'améliore

A fin décembre 2022, 21 934 DEBOE sont inscrits dans la région à Pôle emploi en catégories A-B-C, soit une diminution de 6,8% en un an. Ils représentent 9,0% de l'ensemble des demandeurs d'emploi % variant de 8,5% en Seine-Maritime à 10,1% dans la Manche.

Après une année 2020 marquée par un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi, ceux-ci avaient redémarré en 2021. En 2022, les maintiens dans l'emploi sont à nouveau en progression (+7% en un an). En revanche, les embauches de personnes handicapées, qui représentent 5,0% de l'ensemble des embauches, ont diminué de 1% en un an (-7% pour l'ensemble des publics) : près de 10 000 DEBOE ont accédé à un emploi en 2022.

Par ailleurs, la progression des résultats en termes d'insertions et de maintiens dans l'emploi s'accompagne d'une forte satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph, entreprises comme personnes handicapées.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

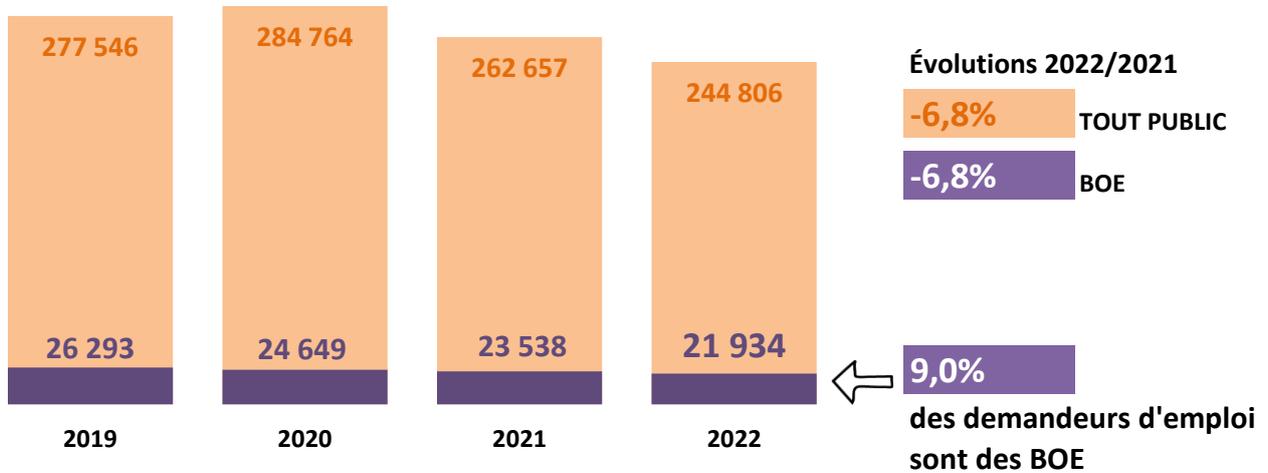
	Normandie	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	950 600	48%	19 768 200	48%
Bon	674 400	34%	14 339 600	35%
Assez bon	243 800	12%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	91 500	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	1 522 700	78%	31 823 500	77%
Oui	437 500	22%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	82 700	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	197 700	10%	4 217 700	10%
Non	1 679 800	86%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	46 100	2%	903 800	2%
Un peu	285 300	15%	6 452 400	16%
Aucune	1 628 900	83%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	21 600	1%	447 200	1%
Un peu	111 600	7%	2 445 600	6%
Aucune	1 438 700	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	27 800	1%	751 500	2%
Un peu	122 200	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 810 500	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 776 200	91%	37 552 500	91%
Oui	184 200	9%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	1 796 800	92%	38 205 500	92%
Oui	163 500	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

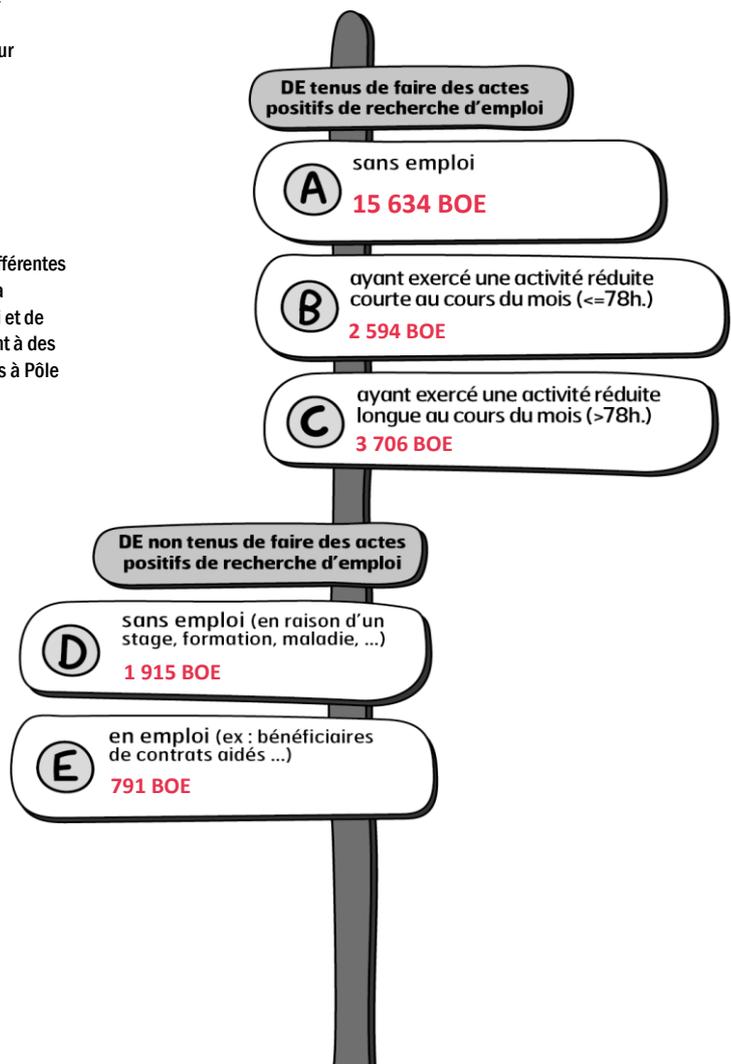
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi

BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



34%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

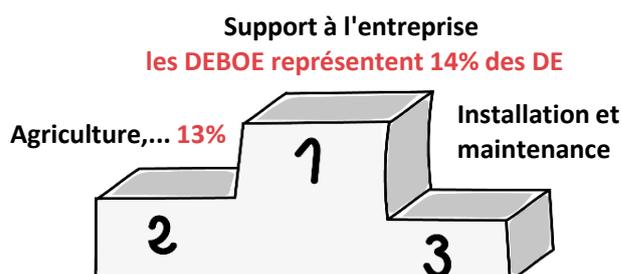
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
50%	 FEMMES	52%
49%	50 ANS ET + 	26%
21%	 NIVEAU < CAP	16%
34%	BAC ET +	48%
43%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	34%
57%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	45%
26%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	19%
878 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	668 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 24% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 17% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

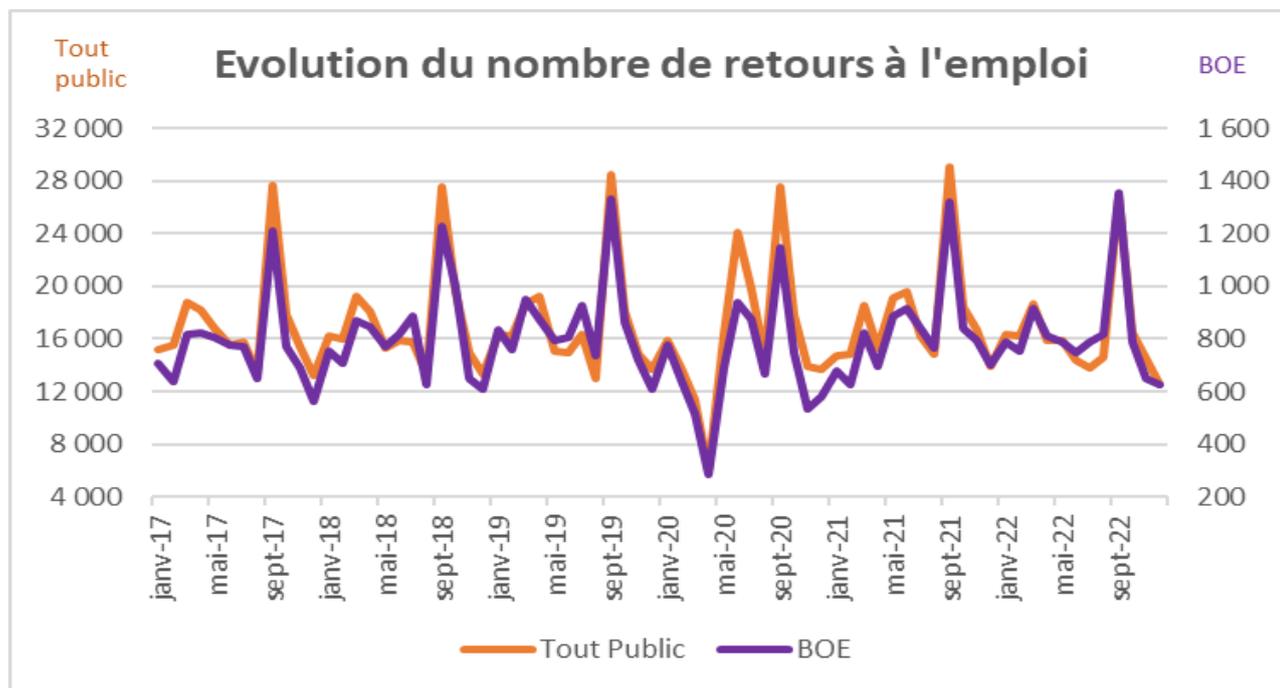
LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Nombre en 2022 Evolutions 2022/2021

Tout public	196 294	-7%
BOE	9 830	-1%
% BOE	5,0%	

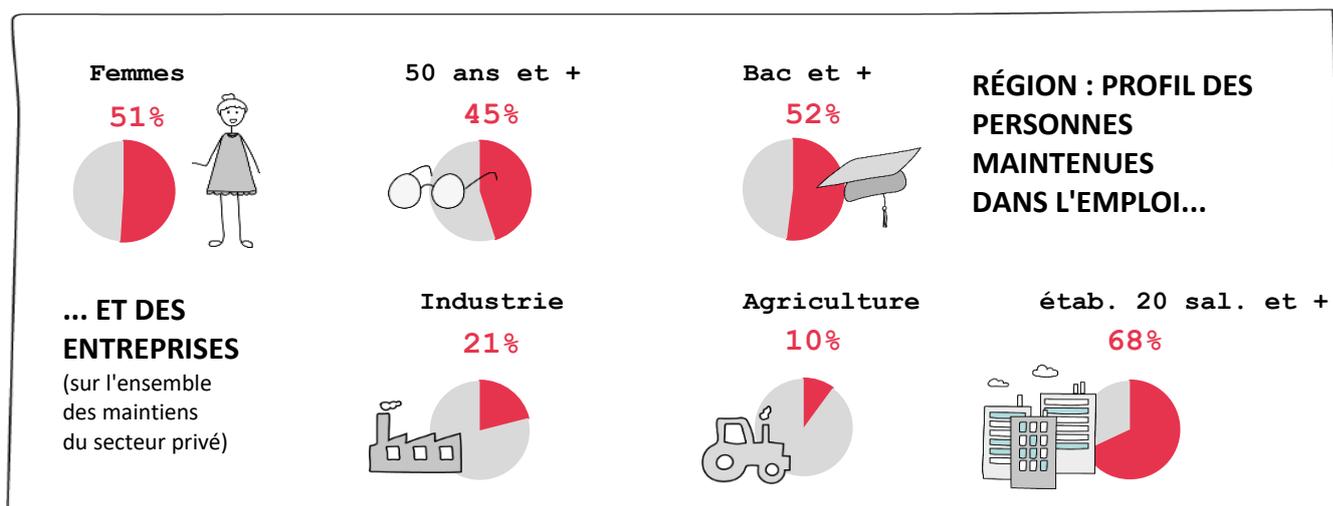
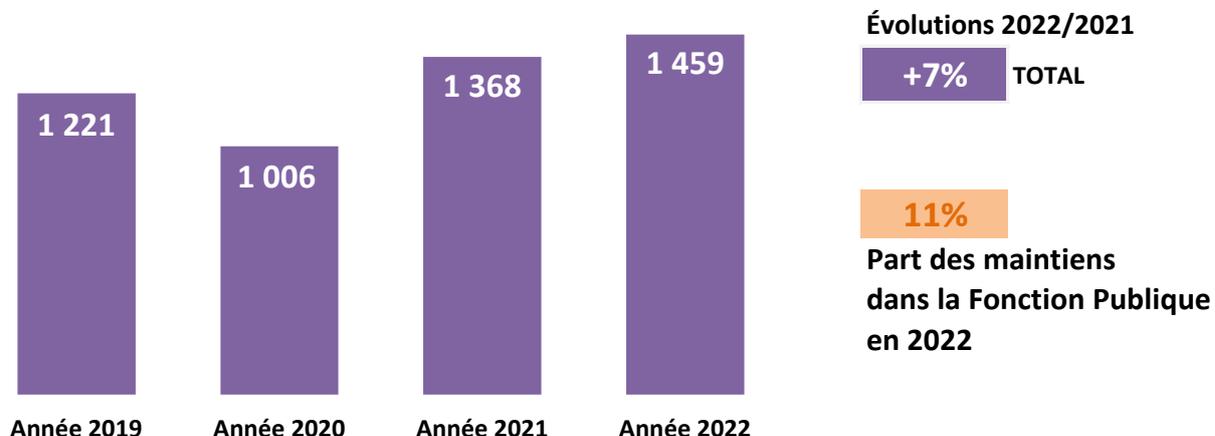
Lecture : en 2022, 196 294 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 9 830 BOE, soit 5,0% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

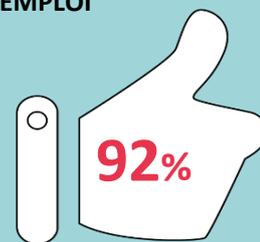


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

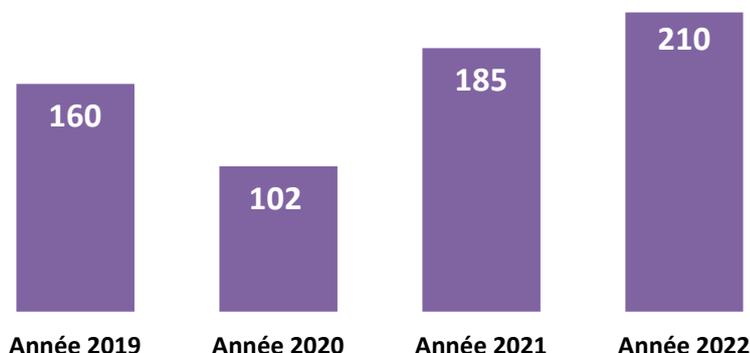
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2022.

TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2022/2021

+14%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

45% FEMMES

32% 50 ANS ET +

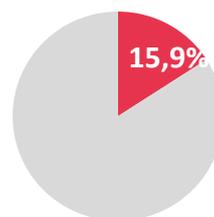
57% BAC ET +

Les contrats aidés

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

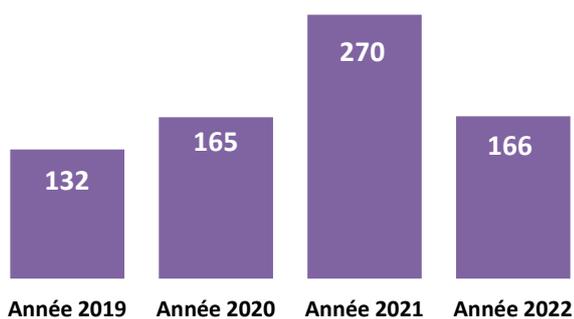
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 474 PEC pour les BOE

(en 2021, la part était de 16,1%)

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

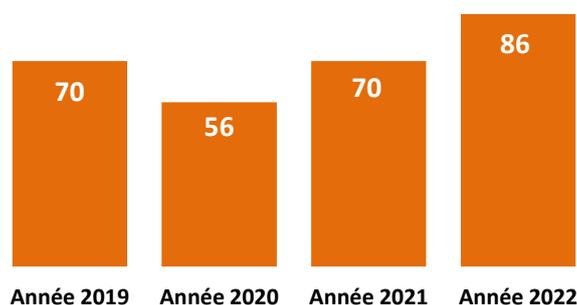


Évolutions 2022/2021

-39%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2022/2021

+23%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	nr
- DE 18 ANS	34%
BAC ET +	33%
HANDICAP MENTAL	8%
HANDICAP COGNITIF	46%
20 SALARIÉS ET +	34%
- DE 10 SALARIÉS	55%
TERTIAIRE	nr

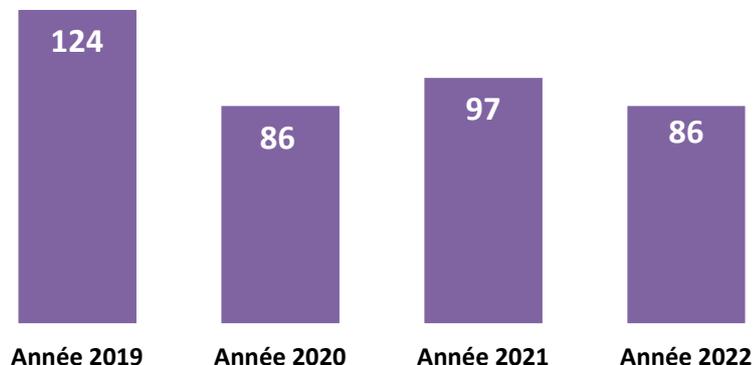
RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

nr	FEMMES
38%	45 ANS ET +
24%	BAC ET +
22%	HANDICAP MOTEUR
15%	MALADIES INVALIDANTES
80%	20 SALARIÉS ET +
nr	TERTIAIRE

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

10

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DECISIONS DE RLH



Évolutions 2022/2021

-11%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité (à fin déc.2022)

282



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH EN REGION (droits en cours à fin décembre 2022)

FEMMES	22%
50 ANS ET PLUS	61%
BAC ET +	17%
HANDICAP MOTEUR	22%
HANDICAP MENTAL	36%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	18%
20 SALARIES ET +	32%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2022)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	395	+47%
FRANCE ENTIERE	7 666	+45%
% REGION	5,2%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP. L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en oeuvre comprend un soutien à l'insertion professionnelle et un accompagnement médico-social du salarié. Elle comprend également un appui et un accompagnement de l'employeur, public ou privé.



TYPES DE HANDICAP DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2022)

	REGION	France
TROUBLES DU PSYCHISME	23%	40%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	17%	19%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	25%	17%
TROUBLES COGNITIFS	9%	13%
DEFICIENCES MOTRICES	5%	5%
AUTRES DEFICIENCES	19%	6%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

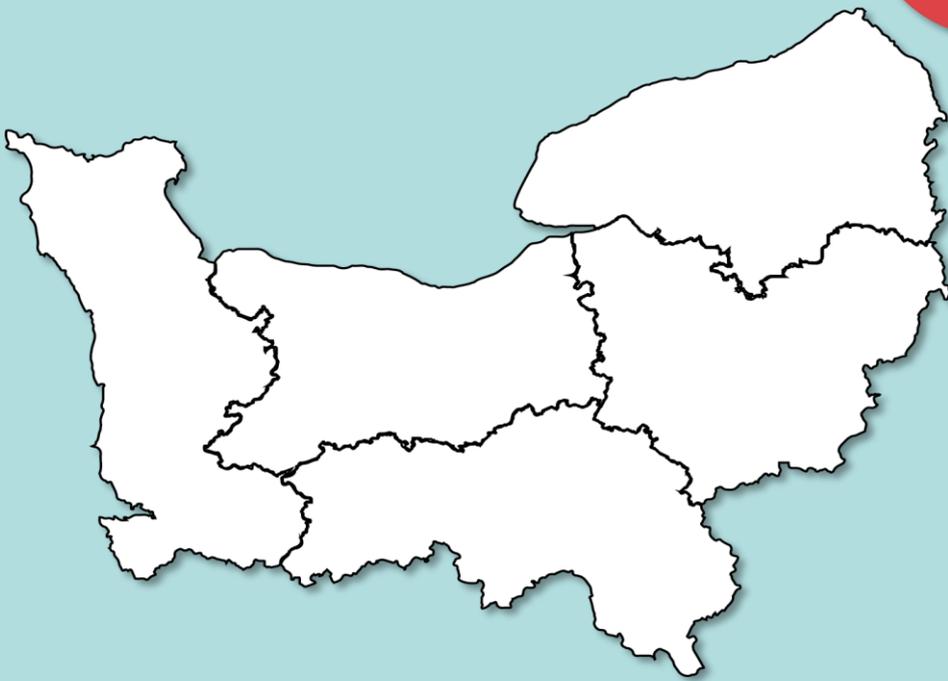
Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

En 2022, près de 1 200 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé, de 99 % pour les personnes en situation de handicap et 98 % pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2022

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	940	18 297	252	4 586
Taux de réponse	50%	46%	33%	30%
SATISFACTION GLOBALE	99%	98%	98%	99%
dont % tout à fait satisfait	88%	83%	76%	77%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	98%	96%	99%	98%
dont % tout à fait utile	80%	72%	75%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	79%	76%	87%	84%
dont % très facile	20%	21%	16%	20%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	96%	93%	96%	95%
dont % tout à fait satisfait	69%	65%	62%	62%

DONNÉES
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	454 968	-4,0%	5 403 304	-4,6%	8,4%	124 104	27%
REGION	21 934	-6,8%	244 806	-6,8%	9,0%	7 452	34%
14-Calvados	4 586	-3,7%	51 408	-5,0%	8,9%	803	18%
27-Eure	4 055	-8,3%	44 870	-7,5%	9,0%	1 796	44%
50-Manche	3 001	+1,2%	29 588	-5,0%	10,1%	940	31%
61-Orne	1 710	-8,6%	18 437	-6,5%	9,3%	261	15%
76-Seine-Maritime	8 582	-9,8%	100 503	-7,9%	8,5%	3 652	43%

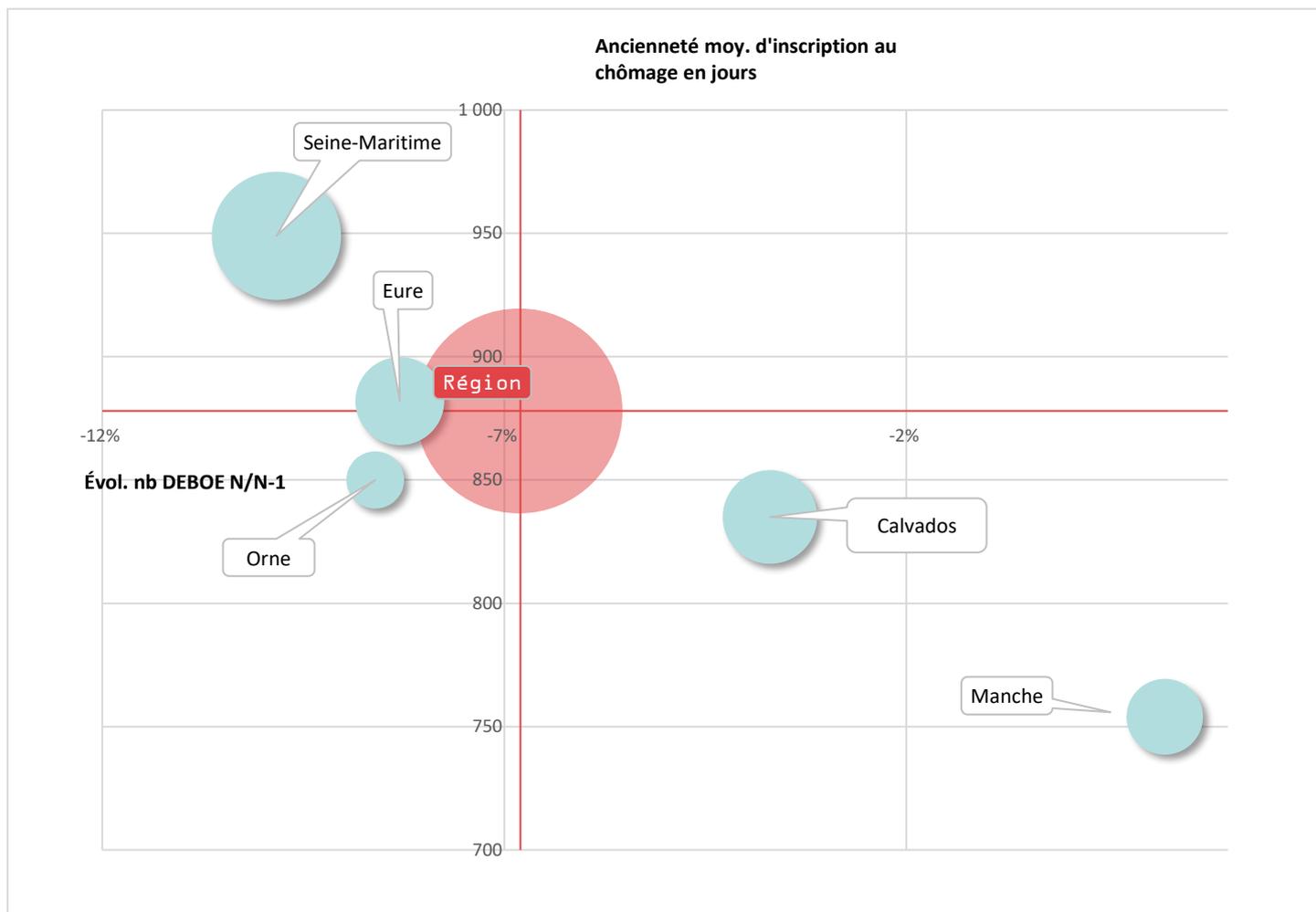
* Lecture : au niveau national, 124 104 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 27% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	874	-39	660	-35	+214
REGION	878	-67	668	-41	+210
14-Calvados	835	-15	632	-32	+203
27-Eure	882	-80	696	-43	+186
50-Manche	754	-82	607	-39	+147
61-Orne	850	-16	617	-33	+233
76-Seine-Maritime	949	-84	700	-47	+249

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 874 jours, soit 214 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	110 529	24%	81 879	18%	53 034	12%
REGION	5 252	24%	3 838	17%	2 495	11%
14-Calvados	1 086	24%	787	17%	508	11%
27-Eure	879	22%	730	18%	489	12%
50-Manche	718	24%	485	16%	351	12%
61-Orne	394	23%	270	16%	189	11%
76-Seine-Maritime	2 175	25%	1 566	18%	958	11%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 110 529 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	23 338	+9%	12%	95%	83
REGION	1 459	+7%	11%	92%	113
CE 14-Calvados	225	+8%	21%	91%	
CE 27-Eure	240	+6%	10%	84%	
CE 50-Manche	299	+19%	11%	95%	
CE 61-Orne	153	+2%	14%	88%	
CE 76-AIPH	368	+3%	6%	96%	
CE 76-Ligue Havraise	174	+1%	5%	98%	

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	46%	60%	69%	20%	8%
REGION	51%	45%	52%	68%	21%	10%
CE 14-Calvados	52%	40%	57%	70%	22%	6%
CE 27-Eure	59%	41%	51%	78%	40%	5%
CE 50-Manche	52%	47%	41%	62%	24%	13%
CE 61-Orne	48%	46%	42%	56%	19%	24%
CE 76-AIPH	50%	44%	62%	67%	14%	8%
CE 76-Ligue Havraise	47%	57%	54%	72%	7%	8%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Année 2022 - Agefiph

17

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	4 405	+15%	97	46%	32%	61%
REGION	210	+14%	96	45%	32%	57%
14-Calvados	43	-7%	94	47%	35%	51%
27-Eure	37	+28%	91	51%	27%	64%
50-Manche	40	+25%	133	35%	30%	58%
61-Orne	14	+8%	82	36%	43%	57%
76-Seine-Maritime	76	+17%	89	47%	32%	57%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2022 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	3 686	1 038
REGION	166	86
14-Calvados	43	13
27-Eure	20	10
50-Manche	26	11
61-Orne	29	4
76-Seine-Maritime	48	48



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie